

Études littéraires africaines

Littératures africaines : Dans quelle(s) langue(s) ?, Yaoundé, Ivry : Silex, Eds. Nouvelles du Sud, 1997, 256 p. (Nouvelles du Sud, 26)

Virginie Coulon



Numéro 6, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1042137ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1042137ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Coulon, V. (1998). Compte rendu de [*Littératures africaines : Dans quelle(s) langue(s) ?*, Yaoundé, Ivry : Silex, Eds. Nouvelles du Sud, 1997, 256 p. (Nouvelles du Sud, 26)]. *Études littéraires africaines*, (6), 41–43.
<https://doi.org/10.7202/1042137ar>

s'engager dans une logique d'indemnisation si elle ne concerne pas aussi les anciens esclaves. Ce sont ces idées que va concrétiser le décret du 27 avril 1848 qui, cependant, renvoie à la future Assemblée, la question de l'indemnisation.

Dans une dernière partie, F. Federini trace le bilan de l'action de Schoelcher et montre que celle-ci comporte deux aspects indissociables : l'abolition et l'accession à la citoyenneté. On saura gré à l'auteur d'insister sur ce point car il est généralement négligé au profit d'une image qui réduit Schoelcher au rôle de libérateur. Elle rappelle comment les anciens esclaves ont peu à peu occupé des fonctions électives, à partir de la II^e puis de la III^e, après la longue parenthèse du Second Empire. Elle note aussi, en s'appuyant sur les écrits de Schoelcher, l'importance prise par cette population dans la fonction publique et les professions libérales, malgré une persistance forte du préjugé colonial aux Antilles.

L'action de Schoelcher trouve son aboutissement avec la loi de départementalisation du 14 mars 1946, votée à l'unanimité par l'Assemblée constituante sur proposition des députés d'outre-mer. A cette occasion, l'auteur montre l'importance symbolique de cette loi qui, en fait, confirme une évolution déjà ancienne. Elle met en garde le lecteur contre une lecture formaliste de cette loi : s'il n'a pas toujours, à lui seul, le pouvoir de mettre fin aux inégalités sociales, le droit constitue, dans la plupart des cas, le moyen essentiel permettant d'atteindre à plus de justice.

Au total, un livre bien informé et mesuré, qui restitue à Schoelcher son rôle véritable dans un combat pour l'abolition de l'esclavage et pour l'assimilation politique. Un livre qui montre aussi la nature particulière des liens unissant la métropole et ses colonies, depuis la Révolution : "A l'image d'une France mythique apportant soit la civilisation, soit la liberté, pourrait se substituer un autre point de vue qui puisse enfin donner une part égale de la mythologie nationale à ceux qui ont engagé le combat pour leur dignité et la liberté." (p. 100).

■ Bernard MOURALIS

■ *LITTÉRATURES AFRICAINES : DANS QUELLE(S) LANGUE(S) ?*, YAOUNDÉ, IVRY : SILEX, EDS. NOUVELLES DU SUD, 1997, 256 P. (NOUVELLES DU SUD, 26)

Ce volume rassemble les actes du colloque qui s'est déroulé à Montpellier les 16, 17, et 18 décembre 1994, organisé par Jean Sévry et ses collègues Fathia Labbaoui, Michèle Lurdos et René Richard du CER-PANA (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Pays d'Afrique Noire Anglophone) de l'Université Paul Valéry-Montpellier III. Disons d'emblée que l'entreprise qui a abouti à cet ouvrage est remarquable à plus d'un titre, à commencer par l'exploit qui consiste, pour des universitaires français d'un centre de recherche anglophone, à refuser des découpages faciles mais sclérosants et à réunir pendant trois jours des anglicistes et des fran-

cisants en présence d'auteurs africains aux noms aussi prestigieux que Mongo Beti, André Brink, Paul Dakeyo, Ahmadou Kourouma, Mazisi Kunene et Kole Omotoso.

Les mauvais esprits, pour ne pas dire les mauvaises langues (si l'on veut bien pardonner le jeu de mot...) pourraient s'élever contre le choix du thème du colloque sous prétexte qu'il est dépassé. Les débats sur la question de la langue ne sont-ils pas vieux de plus de trente années et n'a-t-on pas déjà tout dit ? Et l'on citerait volontiers pour défendre ce point de vue l'un des premiers articles de Achebe "The Role of the Writer in a New Nation" qui remonte à 1964 ainsi que l'analyse de John Pepper Clark dans son ouvrage *The Example of Shakespeare* (1970) du personnage de Caliban, de celui qui s'empare de la langue du dominateur pour s'en servir comme une arme contre ce dernier.

Mais la qualité des communications réunies dans cet ouvrage (dont le sommaire est reproduit dans la rubrique "A Signaler" de ce numéro) montre que le sujet est loin d'être épuisé. On n'a pas assez relevé, par exemple, que la réaction en Afrique face à la question de l'utilisation de la langue de l'ex-colonisateur n'est pas homogène. Mongo Beti dit dans ces pages envier les auteurs anglophones pour qui l'utilisation de l'anglais dans leurs pays "ne suscite pas les mêmes névroses que le français". Une autre notion relativement récente dont ce volume fait écho est celle de "passeur de langue". Il s'agit, souligne Alain Ricard dans sa communication, de l'écrivain qui choisit délibérément de maintenir la tension entre deux langues, sa langue d'origine et la langue apprise. Cette notion va de pair avec celle de la conscience linguistique personnelle de l'auteur qui "est bien différente de la conscience collective de la communauté". Plusieurs communications sont consacrées également aux questions du statut de la langue (langue française, langues africaines) et de "l'africanisation" des langues européennes. On notera avec d'autant plus d'intérêt ce qu'écrit Ahmadou Kourouma qu'il a très peu publié d'articles critiques. Sa présence dans ce volume est donc un événement à saluer à sa juste valeur.

Autres sujets dont on n'a pas fini de faire le tour : ceux concernant la politique linguistique de l'État et les questions de l'édition locale. Ce sont des facteurs qui pèsent de tout leur poids sur les choix linguistiques de l'écrivain et plusieurs communications en font l'écho. Ces réalités politiques et économiques incontournables ne doivent pas nous faire oublier les réalités sociales, comme en témoigne Mongo Beti. De retour au pays après quarante-deux ans d'exil, Beti fut pris à partie par des jeunes qui lui reprochaient de ne pas écrire dans une langue de son pays, le Cameroun. Enfin, André Brink nous rappelle qu'une langue est vivante, en perpétuel mouvement, et qu'elle peut rencontrer des destins singuliers, changeants. Dans l'Afrique du Sud de l'ère post-apartheid, nous dit-il, beaucoup d'Africains noirs reviennent à l'afrikaans. La langue d'oppression retrouve son destin de langue d'expression, devient même une langue intermé-

diaire entre l'anglais et les langues africaines, de telle sorte que "today Afrikaans is the language understood by more people in South Africa than any other" !

Le lecteur de *Littératures africaines : Dans quelle(s) langue(s) ?* peut, bien sûr, avoir quelques regrets. Quel dommage que l'éditeur ait mis si longtemps à sortir ces Actes. Ce n'est pas que les communications aient perdu de leur fraîcheur mais on aurait tant voulu les lire avant ! Il est aussi dommage qu'un auteur avec des opinions aussi tranchées sur la question du choix de la langue que Ngugi wa Thiong'o ne soit "présent" dans ces pages que par quelques allusions ici et là : aucune communication ne lui est consacrée en propre. René Richard, dans son article de présentation, ne nous dit pas, non plus, si Ngugi avait été invité à participer au colloque. L'on peut regretter également qu'il soit si peu question ici d'auteurs ayant opté d'écrire dans une langue "non standard". Je ne pense pas tant à un Amos Tutuola, dont on a amplement montré que sa langue, loin d'être du "mauvais anglais", est un calque du Yoruba, mais plutôt à un écrivain comme Ken Saro-Wiwa, auteur de *Sozaboy : A Novel Written in Rotten English* (traduit dernièrement en français par Samuel Millogo et Amadou Bissiri sous le titre *Sozaboy : petit minotaure*). Et il est dommage, enfin, de passer sous silence ce qui est en train de se passer, aux Antilles françaises notamment, autour du "mouvement" créole. Mais ces "oublis" ne doivent pas cacher les grands mérites des communications présentées ici et ne font que souligner qu'il reste encore beaucoup à dire et à écrire sur le sujet du choix de la langue. Nos amis du CERPANA auront-ils envie d'organiser un deuxième colloque sur ce thème ?

■ Virginie COULON

Université Montesquieu-Bordeaux IV

■ PEREYRA VERÓNICA, MORA LUIS MARÍA, *LITERATURAS AFRICANAS*.

DE LAS SOMBRAS A LA LUZ, MADRID, ED. MUNDO NEGRO, 1998, 350 P.

Dans un pays qui est la porte européenne du continent africain, nous assistons, pour la première fois, à l'édition en langue espagnole d'une anthologie-présentation des littératures africaines. Il est donc obligé de commencer par féliciter de leur initiative les auteurs et la maison d'édition, Mundo Negro, d'avoir risqué les uns, leur temps et leur travail, les autres, leur argent, pour entreprendre cette "belle aventure" (11) de nous montrer - contre tous les préjugés - la richesse culturelle de l'Afrique subsaharienne.

Le livre, préface par Ferrán Iniesta, est décrit par cet africaniste comme "un ouvrage intelligent et bien documenté" (19) qui suppose "un acte d'extrême culture" comme le suppose "tout appel à lire d'autres gens, leurs souhaits et leurs problèmes, leurs passions et leurs sagesse ances-